

DEMAIN, TOUS FOUS ? SANTÉ MENTALE : CRISE SILENCIEUSE, RÉPONSE URGENTE

Table des matières

I. Santé mentale : enjeu majeur, constat alarmant	2
A. PREMIER POSTE DE DEPENSE DE L'ASSURANCE MALADIE	2
B. LA SANTE MENTALE DES FEMMES EST EN CRISE.....	2
C. IMPACT SUR LES JEUNES ET POPULATIONS VULNERABLES.....	3
D. LA DEGRADATION DES STRUCTURES DE SOINS PSYCHIATRIQUES.....	3
E. CAUSES ET FACTEURS AGGRAVANTS	3
II. Cadre législatif et actions publiques : analyse chronologique	4
A. ENTRE 2020 ET 2023 : L'ERE POST-COVID.....	4
B. DEPUIS 2024 : LE CHEMIN VERS LA « GRANDE CAUSE NATIONALE »	5
C. LE TOURNANT DE MARS 2025 : UNE PPL TRANSPARTISANE	7
III. Approches européennes	8
A. APERÇU GENERAL : INITIATIVES PANEUROPEENNES	8
A. EN ITALIE : UNE REFORME QUI FAIT DEBAT	9
B. VOISINAGE DE L'UE : POLITIQUES DE SANTE MENTALE EN UKRAINE.....	9
IV. Le bonheur intérieur brut : un indicateur unique	9
A. BIB VS PIB : QUELLES DIFFERENCES ?	10
B. IMPACT ET LIMITES DU BIB	10
C. RECONNAISSANCE MONDIALE	10
V. Quel avenir pour la santé mentale française ?	11
A. APERÇU NON EXHAUSTIF DE RECOMMANDATIONS DE PROFESSIONNELS	11
1. Une approche transversale et inclusive – Dr. Bouloudnine.....	11
2. Défi numérique – Pr. Auriacombe.....	11
3. Vision systémique et innovations : Dr. Musso.....	12
B. VERS UNE POLITIQUE DE LA SANTE MENTALE PAR ET POUR LES CONCERNE.E.S	13
VI. Une inflation législative justifiée ? Conclusions et réflexions	14
VII. Bilan de l'ALC du 27 mars 2025	15
VIII. BIBLIOGRAPHIE	18
IX. ANNEXES	20

I. Santé mentale : enjeu majeur, constat alarmant

Annoncées dès janvier 2020 par le président de la République, les *Assises de la santé mentale et de la psychiatrie* des 27 et 28 septembre 2021 ont marqué un moment historique du débat national. Réunissant l'ensemble des acteurs concernés dans un contexte épidémique ayant fragilisé non seulement les corps, mais aussi les esprits, ce rendez-vous ambitionnait de dresser un état des lieux partagé de la prise en charge de la santé mentale des Français, de l'offre de soins en psychiatrie et de l'accompagnement qui leur est proposé.

3 ans et demi plus tard, l'état des lieux est le suivant :

- 13 millions de Français concernés par un trouble mental.
- 6 000 suicides/an, principale cause de décès chez les 15-29 ans.
- 47 % des Français présentent des symptômes dépressifs.
- Entre 750 000 et 850 000 mineurs sont soignés sur 1,6 million en besoin.
- 60 % des lits psychiatriques supprimés en 40 ans.
- 1 000 pédopsychiatres manquent en France, allongeant les délais de consultation.
- La santé mentale, c'est plus de 23 milliards € par an pour l'Assurance Maladie (premier poste de dépenses), soit 14 % de son budget.
- 7 Français sur 10 déclarent des problèmes de sommeil au cours des 8 derniers jours.
- Plus de 2 Français sur 10 présentent un état anxieux.
- 1 Français sur 10 a eu des pensées suicidaires au cours de l'année.
- 165 000 secouristes formés aux premiers secours en santé mentale en décembre 2024.

En 2025, la santé mentale est toujours au cœur des enjeux sociétaux actuels. Les jeunes sont particulièrement touchés, avec un taux alarmant de dépression et d'idéations suicidaires. Pourtant, cette crise demeure souvent invisible, faute de moyens suffisants, de reconnaissance et d'un système de prise en charge adapté. L'atelier législatif citoyen « *Demain, tous fous ?* » ambitionne de mettre en lumière cette crise silencieuse et d'explorer des solutions urgentes.

A. PREMIER POSTE DE DEPENSE DE L'ASSURANCE MALADIE

La crise sanitaire liée au COVID-19 a exacerbé les troubles psychiques. Selon un rapport du Sénat¹, 1 Français sur 5 est concerné chaque année par ces troubles, faisant de leur prise en charge le premier poste de dépenses de l'assurance maladie, devant les cancers.

B. LA SANTE MENTALE DES FEMMES EST EN CRISE

La santé mentale des Françaises se dégrade d'année en année, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 26 % des femmes souffrent de problèmes de santé mentale.
- 63 % des jeunes femmes ont souffert psychiquement en 2024.
- 59 % des femmes ressentent du stress au quotidien ainsi qu'une charge mentale omniprésente.
- 60 % des hospitalisations liées à une tentative de suicide concernent les femmes.²

¹ Sénat, 2021, *Après le choc de la crise sanitaire, réinvestir la santé mentale*.

² Fondation AESIO et IFOP, (septembre 2024). *Rapport Baromètre 2024, Les Français et leur bien-être mental*.

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

- Les femmes présentent un risque plus élevé de développer une dépression et des troubles anxieux.
- Plus de 50 % des femmes ont déjà subi une violence sexuelle au moins une fois dans leur vie, entraînant souvent des traumatismes profonds et un stress post-traumatique.
- Le taux de suicide a doublé chez les jeunes femmes ces dernières années.
- 32 % des femmes ont envie de quitter leur emploi pour préserver leur santé mentale.³

C. IMPACT SUR LES JEUNES ET POPULATIONS VULNERABLES

La pandémie a particulièrement affecté les jeunes. Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale⁴ a révélé que plus de 50 % des jeunes étaient inquiets pour leur santé mentale, et 30 % ont renoncé à des soins faute de moyens pendant la crise de la COVID-19.

D. LA DEGRADATION DES STRUCTURES DE SOINS PSYCHIATRIQUES

La crise sanitaire a aussi mis en évidence les faiblesses du système de santé mentale. En 2023, en moyenne, 23 % des postes de psychiatres étaient vacants dans les hôpitaux publics, avec des pénuries particulièrement marquées en pédopsychiatrie.

E. CAUSES ET FACTEURS AGGRAVANTS

Le rapport du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse et du Conseil national de l'habitat (*Le logement des jeunes : une urgence sociale !*, 2024) souligne le lien direct entre précarité du logement et troubles mentaux chez les jeunes. Plusieurs facteurs sont identifiés :

- Précarisation croissante des jeunes : Une décohabitation de plus en plus tardive (23,4 ans en moyenne en 2022) empêche l'autonomie psychologique et sociale.
- Accès limité aux aides au logement : La complexité et la réduction des APL rendent le logement encore plus inabordable pour les jeunes en situation de précarité.

À la crise du logement s'ajoute une baisse significative du niveau de vie des jeunes en comparaison des opportunités économiques de leurs parents et grands-parents aux mêmes âges. Mais aussi un sentiment général de désenchantement dû, entre autres, à la crise climatique et à l'augmentation des conflits armés dans le monde.

En 2023, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) publie son Rapport Annuel sur l'État de la France (RAEF).

Il révèle en premier lieu une perception aiguë par la population française des inégalités et de leurs conséquences sur l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux services publics et la mobilité. En ce qui concerne le pouvoir d'achat, une grande partie de la population indique rencontrer des difficultés à assurer un niveau de vie décent.

En second lieu, huit Français sur dix expriment un sentiment fort d'anxiété face au dérèglement climatique. Il s'agissait du niveau le plus élevé jamais mesuré en France. Le phénomène de société est accentué par un sentiment de frustration : alors que près de 90 % des Français et des Françaises se disent prêts à agir, leur capacité d'engagement réel dans la transition est freinée par le manque de moyens financiers pour 37% d'entre eux.

³ Santé publique France. (2024). *Des inégalités de santé persistantes entre les femmes et les hommes*.

⁴ Assemblée nationale, 2020, *Rapport pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse*.

II. Cadre législatif et actions publiques : analyse chronologique

A. ENTRE 2020 ET 2023 : L'ÈRE POST-COVID

Depuis 2020, plusieurs initiatives législatives ont été entreprises en France concernant la santé mentale, l'addiction au numérique et la réforme de la psychiatrie. Ces initiatives se sont traduites par des propositions de loi, des projets de loi, des rapports de mission d'information, des commissions d'enquête parlementaires ainsi que par des résolutions européennes.

2020

La feuille de route santé mentale et psychiatrie, lancée en 2018, a continué à structurer les actions, avec un accent particulier sur la prévention et la transformation du système de soins. Face à la crise sanitaire de la COVID-19, des ajustements ont été réalisés pour répondre à l'augmentation des besoins en santé mentale, avec notamment le développement des consultations à distance et un soutien renforcé aux professionnels de santé. Par ailleurs, des propositions législatives ont visé à intégrer des centres experts en santé mentale dans le code de la santé publique, afin de faciliter l'accès aux soins spécialisés. Enfin, des mesures spécifiques ont été prises pour soutenir la population pendant la pandémie, avec la mise en place de plateformes de soutien psychologique en ligne, comme *Psycom* et *Stopblues*, destinées à aider les personnes en détresse psychologique. Ces actions témoignent d'une volonté accrue de renforcer la prise en charge de la santé mentale dans un contexte particulièrement difficile.

Parmi ces initiatives, la Mission d'information⁵ du 1^{er} septembre 2020 du député Éric Poulliat (LREM) afin d'évaluer l'impact de l'amende forfaitaire délictuelle pour usage de stupéfiants. La généralisation de cette procédure sur l'ensemble du territoire a en fait mis en lumière le besoin de renforcer la prise en charge en santé mentale des usagers de drogues dans le cadre de la réinsertion.

2021-2022

En 2021, le gouvernement a mis en place le *Plan Santé Mentale 2021-2025*⁶, qui, bien qu'il ne s'agisse pas directement d'une proposition législative, a eu un impact significatif sur les politiques publiques de santé mentale. Ce plan visait à renforcer l'accessibilité aux soins psychologiques, notamment pour les jeunes, et à améliorer la prise en charge des troubles psychiques à travers le développement de nouveaux dispositifs de soins et la formation des professionnels de santé.

En 2022, le ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé une *réforme du parcours de soin en santé mentale*, visant à rendre les soins psychiatriques plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des patients. Bien que cette réforme n'ait pas donné lieu à un texte législatif spécifique, elle a alimenté plusieurs débats sur la façon d'améliorer l'intégration des soins psychiatriques dans le parcours global de soins.

Aussi, en 2022, une proposition de loi⁷ a été déposée par le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale pour renforcer la prévention du suicide, notamment chez les jeunes adultes, et améliorer la prise en charge des personnes en détresse psychologique. Elle

⁵ Assemblée nationale. (2018). *Rapport d'information de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur l'examen des dispositions relatives au contrôle de la gestion des établissements publics de santé dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.*

⁶ Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). *Plan Santé Mentale 2021-2025. Ministère des Solidarités et de la Santé.*

⁷ Groupe Socialiste et apparentés. Assemblée nationale. (2022). *Proposition de loi n°1772 visant à renforcer la prévention du suicide. Assemblée nationale.*

visait à renforcer la formation des professionnels de santé pour mieux repérer les signes avant-coureurs du suicide et améliorer l'accompagnement des patients.

2023

La Commission des affaires sociales du Sénat publie un rapport⁸ sur les conséquences de l'usage excessif des écrans chez les enfants. Ce rapport analyse les effets de l'exposition prolongée aux écrans sur le développement cognitif et psychologique des jeunes. Il formule des recommandations visant à mettre en place des mesures de prévention et d'accompagnement, en particulier pour les parents et les éducateurs, afin de limiter les impacts négatifs de cette exposition.

Enfin, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publie la même année un rapport⁹ détaillant quarante-trois recommandations opérationnelles pour prévenir le risque suicidaire chez les agriculteurs.

B. DEPUIS 2024 : LE CHEMIN VERS LA « GRANDE CAUSE NATIONALE »

2024

Début 2024, le Gouvernement a proposé un projet de loi¹⁰ relatif à la santé mentale et à la psychiatrie, visant à effectuer une réforme globale du secteur. Cette réforme inclut une augmentation significative des ressources allouées aux services de santé mentale, ainsi qu'une amélioration de la coordination entre les différents acteurs du secteur. L'objectif est de renforcer l'efficacité et l'accessibilité des soins psychiatriques en France.

En parallèle, le groupe Socialistes et apparentés a déposé une proposition de loi¹¹ visant à renforcer la prévention et la prise en charge des addictions. Cette proposition entend améliorer les dispositifs de prévention existants et renforcer les moyens alloués aux structures spécialisées dans le traitement des addictions, en réponse à la montée préoccupante de ce phénomène dans le pays.

La même année, le groupe La France insoumise a initié une mission d'information¹² sur l'impact des plateformes numériques sur la santé mentale des jeunes, en particulier les effets des plateformes telles que TikTok. L'objectif est d'étudier les impacts négatifs potentiels de ces plateformes, notamment en ce qui concerne leur caractère addictif, et de proposer des mesures visant à limiter ces effets sur la santé mentale des adolescents.

Sur le plan européen, Marietta Karamanli, députée du Parti Socialiste, a déposé en 2024 une proposition de résolution européenne¹³ visant à lutter contre les addictions numériques chez les enfants. Cette résolution cherche à réduire l'addiction des enfants aux technologies numériques en rendant les plateformes moins addictives et plus sécurisées, afin de protéger les jeunes utilisateurs.

⁸ Assemblée nationale. Janvier, C. (2023). *Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à la prévention de l'exposition excessive des enfants aux écrans.*

⁹ Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (2023), *Prévention du mal-être et du risque suicidaire en agriculture.*

¹⁰ Gouvernement français. (2024). *Projet de loi relatif à la santé mentale et à la psychiatrie.*

¹¹ Groupe Socialiste et apparentés. Assemblée nationale. (2024). *Proposition de loi visant à renforcer la prévention et la prise en charge des addictions.*

¹² Groupe LFI. Assemblée nationale. (2024). *Mission d'information sur l'impact des plateformes numériques sur la santé mentale des jeunes, en particulier les effets des plateformes telles que TikTok.*

¹³ Karamanli, M. (2024). *Proposition de résolution européenne visant à lutter contre les addictions numériques chez les enfants.*

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

En octobre, une proposition de loi visant à former les jeunes aux premiers secours en santé mentale¹⁴ a été déposée à l'Assemblée nationale. Cette initiative, portée par les députés Chantal Jourdan et Joël Aviragnet du groupe Socialistes et apparentés, entend instaurer un "Pass Premiers secours en santé mentale" destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'objectif est de les sensibiliser aux troubles psychiques et de leur fournir les outils nécessaires pour identifier et réagir face à des situations de détresse mentale. Cette formation s'inspire des programmes existants de premiers secours physiques et vise à renforcer la prévention en santé mentale chez les jeunes.

En novembre, un rapport¹⁵ commandé par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'administration (IGA) a validé l'expérimentation des « salles de shoot ». Ce rapport plaide pour l'inscription des haltes soins addictions (HSA) dans le droit commun, ce qui permettrait l'ouverture de nouveaux espaces de consommation supervisée destinés à réduire les risques sanitaires liés à l'usage de drogues.

Enfin, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)¹⁶ pour 2024 prévoit des mesures significatives pour la santé mentale. Ce texte propose le doublement des Maisons des adolescents et des SAMU Psy, ainsi qu'un appel à projets pour le financement de technologies innovantes en santé mentale, doté d'un budget de 10 millions d'euros.

2025

Cette année, le Gouvernement a désigné la santé mentale comme « grande cause nationale »¹⁷, soulignant la nécessité d'accentuer les efforts en matière de santé mentale à l'échelle nationale. Cette désignation implique une mobilisation des ministères pour soutenir les structures de santé mentale et renforcer la prévention.

Le 15 janvier 2025, Yannick Neuder, ministre délégué chargé de la Santé et de l'accès aux soins, a présenté à l'Assemblée nationale un discours¹⁸ centré sur la santé mentale des jeunes. Il a mis en avant l'importance de renforcer les dispositifs de soutien psychologique, notamment en milieu scolaire et universitaire, en réponse à l'augmentation des troubles mentaux parmi les jeunes. Des mesures spécifiques ont été proposées, telles que l'intégration de psychologues dans les établissements scolaires et la création d'un numéro d'écoute dédié. Il a également souligné la nécessité de déstigmatiser les troubles psychiques et d'améliorer la prise en charge précoce.

Un colloque sur la santé mentale des agriculteurs s'est tenu récemment à l'Assemblée nationale le 20 février 2025. Arnaud Simion, député de Haute-Garonne, a organisé cet événement pour aborder les défis spécifiques auxquels sont confrontés les agriculteurs en matière de santé mentale. Marie-Andrée Besson, présidente de l'association Solidarité Paysans, est intervenue lors de ce colloque, aux côtés de représentants institutionnels, pour partager des perspectives et proposer des solutions adaptées aux besoins de cette population.

Enfin, la proposition de résolution n° 783¹⁹ visant à créer une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs a également été déposée à l'Assemblée nationale

¹⁴ Assemblée nationale. (16 octobre 2024.) *Proposition de loi visant à instaurer un pass « Premiers secours en santé mentale » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.* n° 521

¹⁵ Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et Inspection générale de l'administration (IGA). (2024). *Rapport validant l'expérimentation des « salles de shoot ».*

¹⁶ Ministère des Solidarités et de la Santé. (2024). *Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024.*

¹⁷ Gouvernement français. (2025) *La santé mentale, grande cause nationale 2025.*

¹⁸ Neuder, Yannick. (2025, 15 janvier). « Discours de Yannick Neuder à l'Assemblée nationale sur la santé mentale des jeunes. » *Vie Publique.*

¹⁹ Assemblée nationale. (2025) *Proposition de résolution n° 783 visant à créer une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs (n° 1030).*

le 16 janvier 2025. Après examen par la Commission des affaires sociales le 5 mars 2025, Laure Miller a été nommée rapporteure, et le rapport n° 1030 a été déposé le même jour. La résolution créant la commission d'enquête a été adoptée en séance publique le 13 mars 2025.

C. LE TOURNANT DE MARS 2025 : UNE PPL TRANSPARTISANE

Tout récemment, le groupe Socialistes et apparentés est à l'origine d'une proposition de loi transpartisane pour répondre à la crise exacerbée par une pénurie de professionnels, un sous-financement chronique, et une répartition inégale des ressources. Présentée par la Députée Chantal Jourdan, psychologue de formation, elle aborde aussi le fait que les troubles de santé mentale entraînent des répercussions économiques lourdes, représentant 5 % du PIB, dans un contexte de crise budgétaire française.

Les objectifs de la PPL :

- Renforcer la prévention : Élargir la formation aux premiers secours en santé mentale, particulièrement auprès des jeunes de 16 à 20 ans, via un dispositif de type « Pass », pour les sensibiliser et les former à la gestion de la souffrance psychique.
- Améliorer l'accès aux soins : Développer des équipes mobiles en psychiatrie pour permettre une prise en charge de proximité, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires.
- Renforcer le soutien aux travailleurs : Intégrer la santé mentale dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), afin d'améliorer la prise en compte de la santé mentale au travail, avec des mesures spécifiques pour les entreprises privées et publiques.

À travers des mesures clés :

- Pass Premiers Secours en Santé Mentale : Un programme de formation gratuit pour les jeunes de 16 à 20 ans pour les sensibiliser et leur apprendre à repérer les signes de souffrance psychologique et à orienter les personnes en détresse vers les structures appropriées.
- Développement des équipes mobiles : Chaque secteur psychiatrique devrait disposer d'au moins une équipe mobile pour intervenir rapidement et localement. Ces équipes seront financées par des dotations forfaitaires et se concentreront sur les publics vulnérables.
- Renforcer la prévention et l'accompagnement au travail : Le DUERP devra désormais intégrer les risques psychosociaux, et la santé mentale des travailleurs sera mieux prise en compte à travers des évaluations régulières et des mesures adaptées.
- Campagne de sensibilisation nationale : Une campagne de sensibilisation à destination des jeunes de 16 à 20 ans pour les informer des enjeux de la santé mentale et de la disponibilité du Pass Premiers Secours.
- Un suivi régulier des impacts du Pass Premiers Secours et des équipes mobiles est prévu, avec des rapports annuels pour évaluer les effets sur la santé mentale de la population et sur les finances publiques.

Les initiatives législatives sont à l'image de l'évolution du débat national sur la question, leur nombre augmente significativement. Dans le contexte parlementaire actuel, sans majorité claire à l'Assemblée nationale, les propositions transpartisanes sont celles qui ont le plus de chance d'aboutir.

III. Approches européennes

La santé mentale est également une priorité croissante pour de nombreux pays européens et voisins de l'Union européenne (UE). Chaque État adopte une approche différente en fonction de son système de santé, de son cadre législatif et des besoins spécifiques de sa population. En voici un bref panorama.

A. APERÇU GENERAL : INITIATIVES PANEUROPEENNES

Coalition pour la santé mentale de l'OMS Europe

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé en 2021 une coalition paneuropéenne visant à transformer les services de santé mentale à l'échelle européenne. Cette initiative cherche à intégrer la santé mentale dans les interventions d'urgence et à renforcer la prévention tout au long de la vie. Elle propose des mesures pour améliorer les infrastructures existantes et intégrer la question de la santé mentale dans les politiques publiques européennes.

Prix européen de la santé 2021 : Initiatives locales récompensées

En 2021, la Commission européenne a récompensé plusieurs initiatives locales visant à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale. Parmi ces projets figurent *MENTALITY*, qui vise à sensibiliser aux effets de la pandémie sur les communautés vulnérables, et *STEP-IN*, un programme de soutien renforcé pour les populations affectées par la crise sanitaire.

Nouvelle approche globale de la santé mentale par la Commission européenne (juin 2023)²⁰

La Commission européenne a présenté une approche globale visant à placer la santé mentale au même niveau que la santé physique. Cette stratégie prévoit un financement de 1,23 milliard d'euros, alloué à travers divers instruments financiers pour soutenir des initiatives en santé mentale. La Commission a également identifié 20 initiatives clés pour renforcer la prévention, la protection et améliorer les services de santé mentale, tout en mettant l'accent sur les groupes vulnérables, notamment les jeunes et les travailleurs précaires.

Rapport du Parlement européen sur la santé mentale (décembre 2023)

En décembre 2023, le Parlement européen a adopté son premier rapport²¹ d'initiative sur la santé mentale. Ce rapport souligne que 150 millions d'Européens sont touchés par des troubles mentaux, ce qui représente la première cause d'années de vie vécues avec un handicap dans l'UE. Il plaide pour un financement accru et un renforcement des capacités des professionnels de santé pour mieux détecter et traiter les troubles mentaux. Il recommande aussi la mise en place de programmes ciblés pour améliorer le bien-être mental des citoyens européens.

Résolution du Parlement européen du 12 décembre 2023, concernant la conception addictive des services en ligne et la protection des consommateurs²²

Elle souligne les préoccupations croissantes liées aux effets néfastes des plateformes numériques sur la santé mentale, en particulier chez les jeunes. Cette résolution met en lumière les risques associés à l'exploitation des comportements addictifs des utilisateurs par ces services, qui peuvent engendrer des troubles psychologiques tels que l'anxiété, la dépression et l'isolement social. En réponse à ces préoccupations, elle appelle à une régulation plus stricte des plateformes

²⁰ Commission européenne (2023). *Une nouvelle approche globale de la santé mentale*

²¹ Parlement européen (2023). *Rapport sur la santé mentale*.

²² Parlement européen. (2023). *Résolution du Parlement européen du 12 décembre 2023 sur la conception addictive des services en ligne et la protection des consommateurs sur le marché unique de l'UE (2023/2043(INI))*

numériques et à une protection renforcée des consommateurs, visant ainsi à limiter les effets délétères de l'addiction numérique sur la santé mentale. Ces recommandations s'inscrivent dans un effort plus large pour intégrer les enjeux de santé mentale dans les politiques publiques et garantir un environnement numérique plus sécurisé et moins nocif.

A. EN ITALIE : UNE REFORME QUI FAIT DEBAT

La loi Basaglia signe-t-elle la fin des hôpitaux psychiatriques ? L'Italie est un modèle de désinstitutionnalisation en Europe grâce à la Loi 180 (Loi Basaglia), qui a fermé les hôpitaux psychiatriques en 1978 au profit de soins communautaires. Le pays a mis en place des *Centri di Salute Mentale (CSM)*, des centres de santé mentale communautaires offrant des soins ambulatoires. Les hospitalisations sont désormais limitées aux unités psychiatriques des hôpitaux généraux pour les crises aiguës. Toutefois, le système reste confronté à des défis majeurs, tels que le manque de lits psychiatriques et les disparités régionales, qui rendent difficile la prise en charge des cas les plus graves. De plus, les familles et les associations jouent un rôle central dans le soutien aux patients.

B. VOISINAGE DE L'UE : POLITIQUES DE SANTE MENTALE EN UKRAINE

En Ukraine, on assiste à une reconnaissance accrue du stress post-traumatique. En raison de la guerre en Ukraine, le pays a légalisé en 2024 l'usage thérapeutique du cannabis pour traiter le stress post-traumatique des vétérans²³. Bien que cette pathologie ne figure pas encore officiellement parmi celles éligibles à ce traitement, la législation prévoit une réglementation stricte des prescriptions et une formation spécialisée pour les professionnels de santé, permettant ainsi d'offrir un traitement adapté aux personnes touchées par des traumatismes de guerre.

IV. Le bonheur intérieur brut : un indicateur unique

Et dans le reste du monde ? Parler santé mentale nécessite d'envisager nos environnements sous un nouveau prisme. Que vaut un modèle de société qui rend les individus fragiles, isolés et dépressifs ? Cette section présente un paradigme radicalement opposé proposé par le Bhoutan qui a entrepris une reconfiguration de ses politiques publiques via le BIB. Cette approche innovante n'est pas parfaite. Elle peut néanmoins inspirer des choix politiques alternatifs. C'est une invitation à repenser le réel.

Le Bonheur Intérieur Brut (BIB) est un indicateur alternatif au Produit Intérieur Brut (PIB), développé pour mesurer le bien-être de sa population de manière plus holistique. Contrairement au PIB, qui se concentre uniquement sur la production économique, le BIB intègre des critères sociaux, environnementaux et culturels.

Créé en 1972 par le roi du Bhoutan Jigme Singye Wangchuck, il repose sur quatre piliers principaux :

1. Le développement socio-économique durable (mais équilibré avec les besoins sociaux et écologiques).
2. La préservation et la promotion de la culture bhoutanaise (langue, traditions, valeurs spirituelles).
3. La protection de l'environnement (conservation des ressources naturelles, politiques écologiques strictes).

²³ Le Monde (2024). *Légalisation du cannabis thérapeutique en Ukraine*.

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

4. La bonne gouvernance (participation démocratique et équité sociale).

Ces piliers sont traduits en neuf domaines qui vont du bien-être psychologique à l'éducation, en passant par l'utilisation du temps et la diversité écologique.

A. BIB VS PIB : QUELLES DIFFERENCES ?

Critère	Bonheur Intérieur Brut (BIB)	Produit Intérieur Brut (PIB)
Objectif	Mesurer le bien-être global de la population	Mesurer la production économique
Approche	Holistique (santé, culture, environnement, gouvernance)	Quantitative (croissance économique)
Impact environnemental	Valorise la durabilité et la conservation	Ne prend pas en compte les dommages écologiques
Inégalités sociales	Tient compte des disparités et du bien-être social	Peut masquer les inégalités
Croissance vs Qualité de vie	Priorise la qualité de vie et l'harmonie sociale	Axé sur la croissance économique

B. IMPACT ET LIMITES DU BIB

Le Bhoutan utilise le BIB pour orienter ses politiques publiques : par exemple, les projets de développement sont évalués en fonction de leur impact sur le bonheur national.

Cependant, cette approche a des limites : le Bhoutan reste un pays en développement avec un accès limité aux infrastructures modernes, et le modèle n'est pas facilement exportable dans des économies plus complexes.

C. RECONNAISSANCE MONDIALE

L'ONU a adopté en 2011 une résolution²⁴ appelant à des mesures alternatives au PIB, inspirées du BIB. Des pays comme la Nouvelle-Zélande et le Canada ont depuis intégré des indicateurs de bien-être dans leur gouvernance.

Le débat continue sur la nécessité de dépasser le PIB comme seul indicateur de prospérité, notamment en Europe, où la Commission européenne explore des alternatives incluant des critères de bien-être et de durabilité²⁵.

²⁴ Assemblée générale des Nations Unies. (2011). *Résolution 66/288 : Le bonheur : Vers une approche globale du développement.*

²⁵ Commission européenne. (2021). *Une nouvelle approche de la croissance économique et du bien-être.*

V. Quel avenir pour la santé mentale française ?

A. APERÇU NON EXHAUSTIF DE RECOMMANDATIONS DE PROFESSIONNELS

1. Une approche transversale et inclusive – Dr. Bouloudnine

Les équipes mobiles en psychiatrie : Docteur Samuel BOULOUDNINE

Dans un article scientifique intitulé Équipes mobiles en psychiatrie : actualités et perspectives, publié dans la revue *Cairns*, Dr. Samuel BOULOUDNINE aborde la fonction des équipes mobiles en psychiatrie, leur rôle dans la prise en charge des patients et les défis inhérents à leur pratique. Le modèle des équipes mobiles se distingue par sa flexibilité, son ouverture et la priorité donnée à la mobilisation des processus psychiques, plutôt qu'à l'enfermement ou l'exclusion.

L'une des propositions clés réside dans l'importance de l'accordage affectif et empathique, facilitant la relation thérapeutique. La rencontre avec le patient doit être construite de manière à être en harmonie avec son contexte social et culturel, comme en témoignent les expériences à Mayotte et à Bruxelles. La flexibilité et l'adaptation au terrain sont essentielles pour que les équipes mobiles répondent aux besoins spécifiques de la population, tout en veillant à maintenir un équilibre entre l'urgence et la continuité du soin.

Il conclut sur la nécessité pour les équipes mobiles de rester « mobiles psychiquement », et d'adopter une posture systémique, en pensant la famille et le contexte comme ressources essentielles. La participation active des médiateurs de santé pairs et des usagers renforce ce modèle constructiviste. Enfin, Dr. Samuel BOULOUDNINE souligne la richesse des échanges interdisciplinaires, mais critique la limitation du temps alloué à ces rencontres, et plaide pour davantage d'espace pour les partages d'expérience entre équipes.

S'inspirant de ses travaux, les politiques publiques pourraient encourager la flexibilité dans l'organisation des soins psychiatriques, en soutenant les équipes mobiles pour une prise en charge personnalisée, surtout dans les zones avec un accès limité aux soins. Ceci fait d'ailleurs partie des objectifs de la dernière PPL du groupe Socialistes et apparentés de 2025. Il serait également pertinent de renforcer la formation des professionnels sur l'accordage affectif et empathique, essentiel à la relation thérapeutique. De plus, les politiques devraient favoriser l'intégration des médiateurs de santé pairs et des usagers, en leur offrant un rôle central dans le soin. Enfin, la promotion d'espaces d'échanges interprofessionnels réguliers renforcerait la qualité des pratiques.

2. Défi numérique – Pr. Auriacombe

L'addiction au numérique : l'apport du Professeur Marc Auriacombe

Marc Auriacombe, psychiatre-addictologue, a contribué de manière significative à l'étude de l'addiction au numérique et de ses conséquences sur la santé mentale. Entre autres, dans *Le craving : marqueur diagnostique et pronostique des addictions ?* publiée dans la revue *Cairns*, Marc Auriacombe insiste sur la nécessité de concevoir une approche équilibrée de l'usage numérique, en incluant les outils numériques dans les parcours de soins tout en développant une vigilance sur les causes sous-jacentes des comportements addictifs. Pour les politiques publiques, il recommande de partir de données factuelles et de comprendre l'addiction au numérique comme un phénomène qui doit être abordé en tenant compte de l'environnement socio-économique, et pas seulement par une répression des comportements d'usage.

Il est aussi à l'origine du développement de plusieurs outils numériques pour l'accompagnement des patients, y compris des agents conversationnels, afin de mieux comprendre et traiter l'addiction aux écrans. Ses recherches ont démontré que, contrairement à la peur

généralisée, l'addiction aux écrans reste relativement rare. Ce phénomène serait davantage lié à des facteurs socio-économiques et familiaux qu'à un excès d'utilisation des nouvelles technologies en soi.

En s'inspirant de ses travaux, les politiques publiques pourraient mettre en place des programmes de prévention plus nuancés, favoriser l'éducation à un usage responsable des technologies, et utiliser les outils numériques comme levier pour améliorer l'accès à la santé mentale.

3. Vision systémique et innovations – Dr. Musso

L'avenir de la psychiatrie : la vision des jeunes par Dr. Maëva Musso - AJPJA²⁶

L'Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues (AJPJA), créée il y a dix ans, œuvre pour représenter et soutenir les jeunes professionnels dans ces spécialités. Elle s'est engagée notamment pour que la santé mentale soit reconnue comme la « grande cause nationale » en 2025.

Dr. Maëva Musso, Psychiatre, Pédopsychiatre et Présidente de l'AJPJA, intervient dans la sphère publique pour partager les recommandations de l'association. Elles s'inscrivent dans une volonté de transformation et d'innovation pour répondre aux enjeux contemporains de la santé mentale en France.²⁷

La santé mentale relève d'une approche globale et populationnelle, prenant en compte les déterminants socio-économiques et les facteurs de risque pour prévenir la dégradation psychique. La psychiatrie, en revanche, est une démarche plus individuelle, centrée sur la prise en charge de la personne dans son contexte de vie (entourage, travail, logement). Une politique efficace de promotion et de prévention en santé mentale permet de limiter le recours à la psychiatrie, qui intervient lorsque la santé mentale est déjà gravement atteinte.

D'abord, il s'agirait d'adopter cette approche populationnelle, une vision systémique du renforcement des inégalités, des risques psychosociaux comme premiers facteurs de développement ou d'aggravation des troubles psychiatriques.

Ce constat alarmant a été mis en lumière par le confinement qui a accéléré une tendance déjà existante en termes de dégradation de la santé mentale. Il a rapidement mis en exergue le lien entre santé mentale et déterminants socioéconomiques. On a collectivement assisté à une augmentation des violences intrafamiliales et des passages à l'acte suicidaire chez les 8-15 ans, entre autres. Plus les logements étaient petits, plus les troubles anxieux et dépressifs augmentaient. Il y a aussi eu une explosion de la prise de médicaments psychotropes chez les 12-25 ans (+60% de prise d'antidépresseurs²⁸).

L'AJPJA aborde également la question de la déprescription. La déprescription est vue, par certaines associations de professionnels, comme un droit qui devrait être reconnu pour le patient. Pourtant, les étudiants en médecine apprennent à prescrire, mais pas à déprescrire. En France, il n'y a pas encore les outils pour ce faire. Il faudrait avoir recours au microdosage, un dispositif disponible en Hollande depuis 15 ans. Récemment, la Norvège l'a rendu accessible également. Cela permettrait de faire face au syndrome de sevrage qui rend difficile l'arrêt de certains

²⁶ Le Monde. (2024, 10 octobre). *Santé mentale : des jeunes psychiatres militent contre la stigmatisation*.

²⁷ Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues. *Site officiel de l'AJPJA*. <https://www.ajpja.fr>

²⁸ L'Assurance Maladie. (juillet 2023). *Rapport. Charges et Produits 2024 : « 30 nouvelles propositions pour améliorer le système de santé et maîtriser les dépenses »*.

psychotropes. En France, nous n'avons pas encore les outils alors que le syndrome de sevrage est connu depuis les années 1970.

L'AJPJA privilégie la prise en compte des déterminants socioéconomiques pour placer les personnes concernées au cœur des soins. Il est alors préférable de privilégier une réflexion sur l'innovation et l'organisation des soins, plutôt que de se limiter à une approche centrée sur les traitements médicamenteux.

Enfin, elle dénonce le validisme. C'est une forme de discrimination ou de préjugé fondée sur le handicap ou les capacités physiques et mentales d'une personne. Il repose sur l'idée que les personnes non handicapées sont supérieures ou « normales », tandis que les personnes en situation de handicap sont perçues comme inférieures, dévalorisées ou moins capables. Il peut être intentionnel ou structurel et d'autant plus fort lorsqu'il s'agit de handicaps invisibles comme les troubles psychiatriques. Car ceux-ci sont fortement stigmatisés et pâtissent d'une représentation dans les médias qui se veut spectaculaire ou dans le registre sensationnel sans représenter la réalité des concerné.e.s.

B. VERS UNE POLITIQUE DE LA SANTE MENTALE PAR ET POUR LES CONCERNE.E.S

Pour opérer des choix politiques judicieux en santé mentale, un dialogue sociétal doit être engagé. Les différentes initiatives susmentionnées doivent s'accompagner d'engagements collectifs. Replacer les concerné.e.s au centre de l'équation est primordial. Cette partie aborde quelques pistes suggérées par les concerné.e.s eux-mêmes.

Adopter une approche systémique face aux crises (logement, économie, santé mentale...) permettrait de mieux croiser les problématiques. Au Pays basque, la pénurie de logements aggrave le stress mental et financier. Récemment, SOS Amitié a tenté d'ouvrir un poste d'écoute à Bayonne pour répondre à la hausse des appels de détresse, mais le manque de locaux disponibles bloque le projet depuis 2023²⁹. Malgré des démarches auprès de la mairie, des bailleurs sociaux et des structures hospitalières, aucune solution n'a été trouvée. Actuellement, seuls 17 000 appels sur 50 000 sont pris en charge chaque année à Pau. Un nouveau centre à Bayonne, avec 30 écoutants, permettrait de traiter 10 000 à 12 000 appels supplémentaires par an. Articuler santé mentale et logement pourrait ouvrir la voie à des réponses politiques plus innovantes.

La France pourrait aussi intégrer l'art dans les soins d'accompagnement. L'intégration de la danse dans le projet *Partitions d'instincts* à Lyon³⁰, répond à un besoin de réhumaniser les soins psychiatriques. En permettant aux patients de renforcer leur confiance et de lutter contre la stigmatisation, cette approche favorise la réhabilitation psychosociale. Les patients expriment un besoin croissant de soins plus humains, au-delà des traitements médicamenteux. L'art devient ainsi un outil thérapeutique essentiel, en offrant un espace d'expression et de partage, et en contribuant à une vision plus globale et respectueuse des parcours de soin en psychiatrie. Au Pays basque, la compagnie de danse *Illícite* de Fábio Lopez a décidé de danser pour les patients en soins palliatifs à la Clinique Belharra. Autant d'exemples qui devraient inspirer nos politiques publiques.

Par ailleurs, il est crucial de renforcer les dispositifs de pairaidance qui reposent sur l'échange entre personnes ayant vécu des expériences similaires. C'est un levier essentiel pour réhumaniser les soins en santé mentale. Des initiatives ambitieuses, comme la Maison Perchée à Paris ou le Cafécito à Bayonne, illustrent l'importance de l'accompagnement par des pairs,

²⁹ Sud Ouest. (2023, 19 mars). *Bayonne : face à la pénurie de logements, le projet d'installation de SOS Amitié est en stand-by depuis deux ans.*

³⁰Le Monde. (2024). *La danse comme appui aux soins en psychiatrie.*

permettant aux personnes concernées de trouver un soutien direct et empathique. Ces dispositifs favorisent non seulement la réintégration sociale, mais renforcent également la confiance des individus dans leur parcours de soin, en valorisant leur vécu et leur autonomie. Pour soutenir et développer de telles initiatives, il est crucial d'offrir aux pair-aidants une formation spécifique, de clarifier leurs rôles dans le cadre des équipes de soin, et de garantir un accompagnement continu.

Enfin, une dernière initiative d'origine citoyenne récente, *la Fresque de la Santé Mentale*, fait parler d'elle. Lancée par Nightline France, et inspirée de la méthode populaire de *la Fresque du Climat*, c'est un outil ludique de sensibilisation aux enjeux de la santé mentale. Elle permet d'ouvrir le dialogue sur les causes et les effets des troubles psychiques, tout en favorisant la réflexion collective. Cette initiative contribue à la lutte contre la stigmatisation et à l'amélioration de la prise en charge.

Ainsi, ces approches innovantes contribuent à une véritable transformation du modèle de soins en psychiatrie, en répondant aux besoins exprimés par et pour les concerné.e.s pour des soins plus humains et adaptés.

VI. Une inflation législative justifiée ? Conclusions et réflexions

In fine, on peut dresser un constat sans appel d'une réelle crise de santé mentale nationale.

La crise sanitaire de la COVID-19 a agi comme un catalyseur, exacerbant une crise de santé mentale déjà présente en France. Avant la pandémie, la santé mentale était une priorité marginale dans les politiques publiques, souvent reléguée aux domaines de la psychiatrie classique et intégrée dans des projets plus larges. Cependant, les effets délétères de la pandémie ont révélé les vulnérabilités systémiques du système de santé mentale et ont forcé une réévaluation des priorités législatives et sociales.

Les données recueillies depuis la pandémie attestent de cette crise croissante : selon une étude de Santé publique France³¹ en 2021, 30 % des Français rapportaient souffrir de symptômes anxieux, une augmentation notable par rapport à 15 % avant la pandémie. Les consultations en psychiatrie ont augmenté de 40 % entre 2019 et 2022, et la consommation de psychotropes a augmenté de 20 % en 2020.

Cette crise a particulièrement affecté les jeunes, en raison de l'isolement social, la fermeture des écoles et la dépendance accrue aux technologies numériques. Les travailleurs précaires et les professionnels de santé ont également été durement touchés par l'épuisement et le stress post-traumatique. Les jeunes, en particulier, ont vu leur santé mentale dégradée par la dépendance accrue aux écrans et les comportements addictifs en ligne, exacerbés par des plateformes comme TikTok et Instagram. En réponse, la question de l'addiction numérique est devenue un point central dans les initiatives parlementaires, avec des missions d'information sur les effets de ces plateformes sur la santé mentale des jeunes.

Face à ce constat, la législation a progressivement évolué. Avant 2020, les initiatives parlementaires concernant la santé mentale étaient limitées et souvent intégrées dans des textes plus généraux sur la santé publique. Toutefois, depuis 2021, la santé mentale est devenue un enjeu central des discussions législatives, avec des augmentations significatives des ressources allouées à ce secteur. La création de dispositifs tels que les « Maisons des adolescents » et les « SAMU Psy » témoigne de cette volonté d'adaptation face à l'afflux de demandes en santé mentale.

³¹ Santé publique France. (2021). *Impact de la COVID-19 sur la santé mentale des Français*.

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

Le passage de la santé mentale d'un sujet secondaire à un enjeu politique majeur marque un tournant. À ce jour, la santé mentale est inscrite comme « grande cause nationale » en 2025, afin de mieux mobiliser des ressources et renforcer les dispositifs de soins. Cette évolution législative se reflète également dans le nombre d'initiatives parlementaires : de 8 initiatives en 2020, on passe à plus de 30 initiatives en 2023-2024, signalant ainsi une prise de conscience politique croissante.

En conclusion, la crise sanitaire a non seulement exacerbé les problèmes existants, mais elle a aussi permis de mettre en lumière l'ampleur de la crise de santé mentale en France. Cette prise de conscience a conduit à une réponse législative plus ambitieuse et à une réévaluation des priorités publiques.

La crise sanitaire a donc joué un rôle d'amplificateur en révélant les failles structurelles du système de santé mentale en France. La santé mentale est devenue une priorité législative avec une prise de conscience politique large, y compris sur les liens entre santé mentale, précarité sociale, sentiment de désenchantement et addiction numérique.

VII. Bilan de l'ALC du 27 mars 2025

INTERVENANTS

Charlotte Camus – Coordinatrice, CLSM Navarre-Côte Basque

- Distinction essentielle entre santé mentale et psychiatrie : on peut être en bonne santé mentale avec une maladie psychique, et inversement.
- Selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être permettant de faire face au stress, de réaliser son potentiel et de contribuer à la société.
- La santé mentale repose sur une recherche d'équilibre individuel.
- Le CLSM comptait 100 partenaires en 2008.
- Les PSSM agissent sur l'individu et son impact social : repérage, orientation, action.
- Promotion nécessaire de la Semaine de la santé mentale en octobre chaque année.

Dr. Bruno Nadin – Psychiatre, Psychanalyste

- Augmentation du temps d'écran : 5h07/jour contre 3h10 il y a 10 ans.
- L'addiction au numérique reste à définir scientifiquement.
- 90% des 12-17 ans possèdent un smartphone.
- Impact sur la consommation alimentaire et la sédentarité.
- Rappel des principes "3-6-9-12" de S. Tisseron et de la méthode de F. Dolto : importance de l'accompagnement parental.

Brigitte Cazalis – Directrice de la Mission Locale Pays basque

- Expérience de 26 ans dans l'insertion des jeunes.
- 3650 jeunes accompagnés par la Mission Locale du Pays Basque.
- Dégradation de la santé mentale des jeunes : en 2020, 37% des jeunes accompagnés accédaient à des services de santé, contre 56% aujourd'hui.

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

- Augmentation des tentatives de suicide et des troubles anxieux.
- Impact de la pression scolaire sur le décrochage.

Emmanuel Lucante – Président/fondateur Cafécito, café associatif à Bayonne

- Structure hors cadre visant à :
 - Briser l'isolement,
 - Favoriser l'insertion (ateliers),
 - Déstigmatiser (conférences, expositions).
- « Humilité locale » comme moteur d'action collective.

Hana Levy Soussan – Psychologue concernée, La Maison Perchée

- La pairaidance est une ressource essentielle.
- Reconnaître et financer des formations de pairaidants pour favoriser leur inclusion dans les dispositifs de soins.
- Le succès de la Maison perchée qui vient remplir le vide laissé par la santé publique

CONTRIBUTIONS DE L'AUDIENCE

Représentante – Région Nouvelle-Aquitaine

- Souffrance au travail difficile à diagnostiquer.
- Risques du télétravail sur l'isolement social.

Présidente – Jeune Chambre Economique du Pays Basque

- Proposition d'un « violentomètre » adapté à la santé au travail pour mieux identifier les situations de mal-être professionnel.

Fábio Lopez – Chorégraphe résident, Compagnie *Illicite*

- TCA (troubles du comportement alimentaire) et troubles anxieux prégnants chez les danseurs et sportifs de haut niveau.
- Question sur l'intervention de l'employeur en cas de trouble, quand intervenir et comment ?

Représentante – Centre de Santé Communautaire

- Projet d'installation à Sainte-Croix pour un diagnostic de terrain des 18-25 ans.
- Approche pluridisciplinaire (médecins, psychologue, assistante sociale, etc.).

Enseignant – collège Endarra, Anglet

- Dilemme de l'éducation numérique : nécessaire, mais pose des enjeux de déconnexion et d'inclusion. Quel avenir veut-on pour nos enfants ?

Vincent Dufau – Proviseur du Lycée Paul Bert

- Crise de santé mentale des adolescents (10 élèves ont un traitement lourd).
- Introduction de la thérapie animale (chien dans l'infirmerie).
- Pressions sociales et injonctions pesant sur les jeunes filles.

Marie Lasserre – Présidente de la Mission Locale Pays Basque

- La phobie scolaire est un mal profond et ancien.

Maidier Alsuguren - Enseignante Lycée Paul Bert

- Nombreux cas de violences sexuelles parmi les jeunes lycéennes.
- Inclusion et protection des minorités dans l'enseignement : enjeu crucial.

Adjointe au Maire de Bayonne - Santé

- Absence de compétence municipale en santé mentale : relève de la région et du département.
- Plan municipal de santé mis en place pour former aux premiers secours en santé mentale.
- Hausse des agressions contre les agents du service public.
- Importance du soutien aux associations locales – lien social (+ de 800 à Bayonne).

Franck Martinez - Leader QVCT, Décathlon

- Proposition d'un financement CPF pour la formation aux premiers secours en santé mentale – tout le monde doit y avoir accès.
- Inclusion et emploi : nécessité de diversifier les recrutements et valoriser les talents, hors grandes écoles.
- Soutien aux structures d'action sociale comme Cafécito, un exemple d'action locale.

CONCLUSION : LA NÉCESSITÉ D'UN TRAVAIL TRANSPARTISAN

- La santé mentale est un enjeu sociétal transversal.
- La mobilisation des acteurs publics et privés est indispensable.
- Approches novatrices à encourager (pairaidance, entreprises, formation).

VIII. BIBLIOGRAPHIE

Assemblée nationale

Assemblée nationale. (2018). *Rapport d'information de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur l'examen des dispositions relatives au contrôle de la gestion des établissements publics de santé dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.*

Assemblée nationale. (2022). *Proposition de loi n°1772 visant à renforcer la prévention du suicide.*

Assemblée nationale. (2024). *Proposition de résolution européenne n°484 visant à lutter contre les addictions numériques chez les enfants.*

Assemblée nationale. (2024). *Rapport d'information de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi relative à la prévention de l'exposition excessive des enfants aux écrans.*

Assemblée nationale. (2024). *Mission d'information sur l'impact des plateformes numériques sur la santé mentale des jeunes.*

Assemblée nationale. (2024). *Proposition de loi n°521 visant à instaurer un pass « Premiers secours en santé mentale » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans.*

Assemblée nationale. (2024). *Rapport sur la proposition de loi MonSoutienPsy.*

Assemblée nationale. (2024). *Proposition de résolution n°2531 visant à faire de la Santé mentale la grande cause nationale.*

Assemblée nationale. (2025). *Proposition de résolution n° 783 visant à créer une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs.*

Assemblée nationale. (2025). *Proposition de loi portant des mesures d'urgence pour améliorer la santé mentale des Français, d'initiative transpartisane.* Présentée par Mme Chantal Jourdan.

Sénat

Sénat. (2023). *Rapport sur les conséquences de l'usage excessif des écrans chez les enfants.*

Commission des Affaires européennes du Sénat. (2025). *Rapport sur la souveraineté numérique.*

Gouvernement

Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). *Plan Santé Mentale 2021-2025.*

Ministère de la Santé et de la Prévention. (2023). *Dossier de presse : Santé mentale et psychiatrie*

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (2023), *Prévention du mal-être et du risque suicidaire en agriculture.*

Ministère des Solidarités et de la Santé. (2024). *Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024.*

Gouvernement français. (2024). *Projet de loi relatif à la santé mentale et à la psychiatrie.*

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et Inspection générale de l'administration (IGA). (2024). *Rapport validant l'expérimentation des « salles de shoot ».*

Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ) & Conseil National de l'Habitat (CNH) pour le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. (2025). *Logement des jeunes : une urgence sociale !*

Gouvernement français. (2025). *Annnonce de la santé mentale comme grande cause nationale.*

Union européenne

Commission européenne. (2023). *Une nouvelle approche globale de la santé mentale.*

Tous droits réservés, pour toute exploitation des données, contactez-nous : colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr

Parlement européen. (2023). *Résolution du Parlement européen du 12 décembre 2023 sur la conception addictive des services en ligne et la protection des consommateurs sur le marché unique de l'UE (2023/2043(INI))*. Journal officiel de l'Union européenne.

Parlement européen. (2023). *Rapport sur la santé mentale*.

Articles de presse

The Economist. (2015). *What is Gross National Happiness and why is it so important to Bhutan?*

Le JDD (2022). *Peut-on vraiment diagnostiquer une « addiction aux écrans » ?*

Sud Ouest. (mars 2023). *Bayonne : face à la pénurie de logements, le projet d'installation de SOS Amitié est en stand-by depuis deux ans*.

Le Monde. (2024). *La santé mentale érigée en « grande cause »*.

Le Monde. (2024). *La danse comme appui aux soins en psychiatrie*.

Le Monde. (2024). *Légalisation du cannabis thérapeutique en Ukraine*.

Le Monde. (2024). *Santé mentale : des jeunes psychiatres militent contre la stigmatisation*.

Articles scientifiques

Auriacombe, M., Serre, F., & Fatséas, M. (2011). Le craving : Marqueur diagnostique et pronostique des addictions ? *Traité d'addictologie* (pp. 78-83). Paris : Dunod.

Ghosh, S. (2017). The Bhutanese model of Gross National Happiness: A new paradigm of development. *Journal of Sustainable Development*, 15(2), 123-136.

Zeltner, L., & Bouloudnine, S. (2023). Équipes mobiles en psychiatrie : Actualités et perspectives. *Cairns*.

Dasinieres L. (2024). La société des addictions. *CNRS Le Journal*.

Sites internet

Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues. *Site officiel de l'AJPJA*. <https://www.ajpja.fr>

Insee. *Site officiel, onglet « Statistiques »*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques>

Autres

Assemblée générale des Nations Unies. (2011). *Résolution 66/288 : Le bonheur : vers une approche globale du développement*.

Royal Kingdom of Bhutan. (2020). *Gross National Happiness Commission: Annual Report*.

Assurance Maladie. (2023). *Rapport, charges et produits 2024 : « 30 nouvelles propositions pour améliorer le système de santé et maîtriser les dépenses »*.

Conseil économique, social et environnemental (CESE). (2023). *Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF)*.

Santé publique France. (2023). *Résultats de la vague 37 de l'enquête CoviPrev (11-18 septembre 2023) : Comment évalue la santé mentale des Français ?*

Santé publique France. (2024, 8 mars). *Des inégalités de santé persistantes entre les femmes et les hommes*.

Fondation AESIO et IFOP, (2024, septembre). *Rapport Baromètre 2024, Les Français et leur bien-être mental*.

IX. ANNEXES

Programme de l'ALC du 27 mars 2025 et aperçu législatif

Programme

Introduction du dossier législatif par la députée Colette CAPDEVIELLE

LE PANEL (45 minutes)

CHARLOTTE CAMUS, coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), interviendra sur la nécessaire déstigmatisation des troubles psychiques et le rôle clé des premiers secours en santé mentale (PSSM).

Dr. BRUNO NADIN, psychiatre et psychanalyste, nous éclairera sur l'incidence de l'addiction au numérique sur nos vies.

BRIGITTE CAZALIS, directrice de la Mission Locale Pays basque, analysera les causes profondes du mal-être des jeunes, entre renforcement des inégalités, crise climatique, montée des extrêmes et sentiment de perte de sens.

EMMANUEL LUCANTE, président du Cafécito à Bayonne, partagera son expérience sur la création de liens sociaux comme levier de résilience.

HANA LEVY-SOUSSAN, psychologue et concernée par un trouble psychique, témoignera en vidéo de son parcours au sein de La Maison perchée, une initiative innovante pour accompagner la santé mentale.

Temps d'échange, témoignages, questions-réponses (60 minutes)

La santé mentale : « Grande cause nationale »

Aujourd'hui, **la santé mentale est inscrite comme « Grande cause nationale » 2025**. Une prise de conscience nouvelle qui s'observe à la lumière de l'actuelle **inflation législative** : de 8 initiatives parlementaires en 2020, à plus de 30 initiatives en 2023-2024.

Aperçu

PPL n° 465 (14 octobre 2020) – Cette proposition cherche à réformer les pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie pour mieux protéger les droits des patients.

PPL n° 5259 (21 septembre 2021) – Cette proposition vise à augmenter les investissements dans la santé mentale des enfants et adolescents, avec un objectif de 2 milliards d'euros annuels supplémentaires sur dix ans.

PPL n° 1772 (17 octobre 2023) – Déposée par les députés du groupe Socialistes et apparentés, cette proposition vise à enrayer la détérioration de l'état de santé mentale de la population en proposant dix mesures concrètes.

PPL n° 2586 (14 février 2024) – Visant à faire de la santé mentale la grande cause nationale 2025.

PPL n°521 (octobre 2024) – Visant à former les jeunes aux premiers secours en santé mentale en instaurant un « Pass Premiers Secours en Santé Mentale » destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Proposition de résolution n° 783 (16 janvier 2025) – Visant à créer une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs (adoption d'une résolution en séance publique le 13 mars 2025).

PPL n° 385 (27 février 2025) – Visant à intégrer les centres experts en santé mentale dans le code de la santé publique.

Travaux en cours (mars 2025) – Projet de PPL transpartisane porté par le groupe Socialistes et apparentés visant à répondre à la crise de la santé mentale en renforçant la prévention, en améliorant l'accès aux soins et en soutenant les travailleurs.

ATELIER LÉGISLATIF CITOYEN



JEUDI 27 MARS 2025

19h, Maison pour tous, Anglet

Organisé par Colette Capdevielle, Députée



DEMAIN, TOUS FOUS ?

Santé mentale :
crise silencieuse, réponse urgente



PROGRAMME

EN PRÉSENCE DE

Charlotte CAMUS

Coordinatrice - CLSM Navarre Côte basque

Dr. Bruno NADIN

Psychiatre et psychanalyste

Brigitte CAZALIS

Directrice - Mission Locale Pays basque

Emmanuel LUCANTE

Président / fondateur - Cafécito à Bayonne

ET EN TÉMOIGNAGE VIDÉO

Hana LÉVY-SOUSSAN

Psychologue et concernée - La Maison perchée



Photos de l'événement



II. Nouvelles menaces

- **Dr Bruno MABON, psychologue et psychanalyste**
L'incidence de l'addiction au numérique sur nos vies.
- **M. Ignite GAZALIS, directrice de la Mission Écoute Pays Breizh**
Les causes profondes du mal-être des jeunes.



II. Nouvelles menaces

- **Dr Bruno MABON, psychologue et psychanalyste**
L'incidence de l'addiction au numérique sur nos vies.
- **M. Ignite GAZALIS, directrice de la Mission Écoute Pays Breizh**
Les causes profondes du mal-être des jeunes.